

Les indispensables !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé en Normandie

Eloge de notre lenteur ?

Depuis plusieurs années, la prérentrée s'effectue de plus en plus tôt. Fait nouveau, elle s'accorde dorénavant au pluriel dans de nombreux établissements privés. Bienveillantes, nos directions ont sans doute pitié de nos faiblesses intellectuelles en nous imposant plusieurs journées de « prérentrée ». Nos chefs sont manifestement conscients que nous sommes beaucoup moins rapides ou autonomes que les enseignants du public qui, eux, respectent le calendrier national et ne participent qu'à une journée de pré-rentrée.

N'ayez pas peur de la lumière !

En Normandie, les retours de collègues sont fréquents en ce début d'année sur des pratiques « autoritaires » de certains chefs d'établissements. Que les responsables d'établissements aient les nerfs à vifs en ce moment, on peut le comprendre. Mais au sein d'une équipe, rien ne sert de vouloir étouffer les sujets qui fâchent, les questions d'organisation ou les approximations de début d'année. À la CGT, nous demandons au contraire un maximum de transparence et d'écoute au sein des équipes. Réfléchir à plusieurs, confronter les idées, débattre ou se mettre tous autour d'une table est sans doute un peu contraignant, mais ne peut qu'être bénéfique à tout le monde.

Mon emploi du temps est pourri !

Nombreuses questions en ce début d'année sur le sujet des emplois du temps : les emplois du temps semblent contrarier de nombreux collègues des établissements normands. Vœux non respectés, incohérences pédagogiques, surcharge des élèves... les griefs sont nombreux. En lycée, la réforme du bac entraîne son lot de contraintes, notamment dans les petits établissements. Nous l'avions prévu dès l'annonce des réformes. Sur le reste, les chefs d'établissements sont « libres » de décider des emplois du temps et les vœux des profs ne sont que des « souhaits ». En revanche, à la CGT, nous pensons qu'un emploi du temps cohérent et bien équilibré permet de garantir de bonnes conditions de travail et que tout le monde s'en porte mieux. Que faire en cas de problème manifeste ? Jouer collectif ! Discutez des difficultés en équipe et contactez la CGT...



Je ne veux pas être Pépé !

Rien à voir avec la grand-paternité. Devant la charge de travail et la faible reconnaissance de ce rôle, de nombreux-ses collègues souhaitent refuser la fonction de Professeur Principal. Et c'est possible. Un chef d'établissement ne peut pas imposer à un-e enseignant-e de remplir une mission qui ne relève pas de ses obligations de service. Bien sûr, si cela se généralise, la situation sera embarrassante. Et bien c'est à l'administration de prendre ses responsabilités, de rémunérer correctement cette mission, et de ne pas charger la barque d'un rôle souvent très compliqué entre les élèves, les parents et des directions parfois très pressantes.

Double-peine

Les lauréats de concours de la session 2020 ne sont décidément pas vernis. Après la longue attente des modalités d'admission au concours, voilà que le ministère a décidé, le 28 août dernier, de leur proposer un nouvel obstacle à la titularisation : un oral de 30 minutes à présenter au printemps 2021. Comme si le regard, durant une année, de l'inspecteur, du professeur tuteur et du chef d'établissement ne suffisait pas à analyser la capacité de nos nouveaux collègues à enseigner !



Bilan de mouvement

Ce sont encore plus de 50 collègues qui ont confié le suivi de leur mutation à la CGT en Normandie au printemps dernier. Dans la plupart des cas, le mouvement de l'emploi se passe bien. Mais quelques exemples confirment que la vigilance est de mise. La CGT a obtenu in-extremis, notamment, que des chefs d'établissements reviennent sur leurs avis ou sur la structure de leurs postes afin de permettre à des collègues d'obtenir leur mutation. D'où l'importance d'être bien accompagné durant cette étape décisive de la carrière.

Masqués ou bâillonnés ?

Le port du masque et l'ensemble des gestes barrière doivent être respectés dans le contexte sanitaire que l'on traverse. Mais on se rend bien compte que la communication, avec un masque, le manque d'expression du visage, ne sont pas propices aux échanges. Nous devons faire des efforts pour maintenir la communication au sein des équipes. Les sujets autres que le Covid sont nombreux et importants. Le masque ne doit pas bâillonner notre expression et nous devons continuer à discuter des réformes en cours.

Cachez cette fumée...

Drôle de polémique dans cet établissement Caennais : historiquement, les personnels fumeurs (c'est mal et nuit gravement à la santé) s'installent dans un coin du parking pour s'adonner à leur petit temps de relaxation durant les pauses. Mais c'est trop pour le chef d'établissement qui a imposé aux collègues concernés d'aller fumer en dehors de l'établissement... in fine devant l'entrée des élèves et sous le regard des parents. Euh... et si on faisait preuve d'un peu de pragmatisme pour que chacun puisse s'y retrouver ?

Hors-Classe et Classe Exceptionnelle

Le calendrier de gestion en Normandie a beaucoup bougé ces dernières années compte tenu du changement d'organisation. Pour l'année 2020-2021, la commission relative à l'accès à la Hors-Classe ou à la Classe Exceptionnelle devrait se tenir au début du mois de novembre, pour une promotion rétroactive au 1^{er} septembre. Si vous pensez être concerné·e, contactez-nous !

Rendez-vous de carrière

Le confinement du printemps dernier n'a pas toujours permis aux collègues qui devaient bénéficier de leur rendez-vous de carrière (6^{ème}, 8^{ème} et mi-9^{ème} échelon) d'avoir la visite de leur inspecteur. Ce n'est que partie remise : ces RDV de carrière doivent être réalisés durant le 1^{er} trimestre de cette année scolaire. Le rectorat de Normandie a, en effet, fixé le retour des avis aux intéressés pour le 15 janvier 2021 au plus tard.

Et si on signait un faux ?

Chaque enseignant·e doit signer durant le mois d'octobre son « VS » (Ventilation de Service). C'est une formalité administrative indispensable, notamment pour percevoir correctement sa rémunération. Problème de taille : de nombreux établissements, lorsqu'ils organisent leurs emplois du temps en séances de 50 minutes, avec temps de récupération, proposent de signer... des faux ! En effet, l'état de service fait généralement apparaître uniquement des « heures » de cours, sans mentionner les récupérations. Or, nous ne devons pas signer « des faux », de l'avis même de Madame la Rectrice... CQFD.

Contactez l'équipe de la CGT Enseignement privé en Normandie :

1^{er} degré : Marie BERAUD
06.15.92.19.41

2nd degré : Serge VALLET
06.06.48.61.85

Emploi : Stéphane CILLIERE
06.50.01.57.98

Formation : Rachid LAHLOU
06.24.57.46.15

Retraite : Laurent GOURIOU
06.34.45.25.80

**Santé -
Prévoyance :** Marie-Edith ANDRE
06.77.54.48.57

Personnels OGEC : Xavier THOMASSIN
06.46.56.71.47

... et tou·tes les autres !

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

CGT Enseignement privé

8 rue du Colonel Rémy
14000 Caen

Une seule adresse électronique :
normandie@cgt-ep.org

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !